

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 3544

présenté par

Mme Rousseau, Mme Pochon, Mme Belluco, M. Fournier, M. Raux, Mme Garin, Mme Laernoës,
M. Lucas-Lundy, M. Peytavie, Mme Sas et Mme Sebaihi

ARTICLE PREMIER

I. – À l’alinéa 3, substituer aux mots :

« et de l’aquaculture »

les mots :

« , de la conchyliculture et de l’algoculture ».

II. – En conséquence, à l’alinéa 22, substituer au mot :

« aquacole »

les mots :

« conchylicole, d’algues ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de repli vise à privilégier développement de la conchyliculture (élevage de coquillages) et l’algoculture (culture d’algues) plutôt que de l’aquaculture pour concourir à la protection de la souveraineté alimentaire de la France.

En plus d’offrir un fort potentiel de production de protéines, la conchyliculture et l’algoculture peuvent quand elles sont menées de manière durable contribuer à améliorer des conditions environnementales des écosystèmes dans lesquelles elles s’insèrent.

L'élevage de poissons au contraire pose un certain nombre de problèmes notamment :

- Une pression supplémentaires sur les populations de poissons sauvages qui sont transformés en huiles et farines pour nourrir les poissons d'élevage. Il faut ainsi en moyenne entre 2,5 et 4 kg de poissons sauvages pour la fabrication d'1 kg de poissons d'élevage. Chez certaines espèces très prisées cette proportion est encore plus importante : le Thon d'élevage par exemple absorbe environ 15 fois son poids en poissons sauvages. Loin d'être une solution miracle à la surpêche, le développement frénétique de la pisciculture depuis les années 1990 contribue à accroître la pression sur les populations de poissons sauvages : la farine et l'huile destinées à l'alimentation proviennent d'une activité halieutique qui représente déjà près d'un tiers des captures mondiales.
- Une pression supplémentaire sur des écosystèmes déjà fragilisés par le réchauffement climatique et la pollution. Concentration des déjections animales, eutrophisation, pollutions chimiques médicamenteuses et biologiques par les échappements d'élevages qui interagissent avec les populations naturelles, prolifération d'épidémies, les impacts de l'aquaculture sur les écosystèmes et la biodiversité marine sont nombreux.
- Une menace pour la sécurité alimentaire de populations côtières. Les poissons pêchés forment une composante essentielle de l'alimentation des pays côtiers en développement et sont indispensables à la sécurité alimentaire des populations locales. En Afrique de l'Ouest, l'impact de l'essor de l'aquaculture intensive se fait déjà sentir pour les petits pêcheurs en pirogue qui sont concurrencés centaines de bateaux légaux et illégaux qui déciment les ressources en poissons pour fournir les usines de transformation qui opèrent le long des côtes de la Mauritanie, du Sénégal, de la Gambie et de la Guinée-Bissau. Il n'est pas concevable que la souveraineté alimentaire de la France puisse se construire au détriment de la sécurité alimentaire des populations locales. Nous ne pouvons pas priver de nourriture les communautés côtières pour nourrir nos poissons d'élevage.
- Une non prise en compte de la condition animale. Les animaux aquatiques sont les grands oubliés des politiques de protection animale malgré le bon spectaculaire des connaissances scientifiques à leur sujet. Dans les fermes aquacoles, les conditions d'élevage sont souvent désastreuses pour les poissons et génératrices de souffrance (promiscuité, amoncellement de déjections etc.). Il semble donc plus légitime d'avancer d'abord sur l'adoption de règles de protection animale concernant l'élevage, l'abattage et le transport des poissons avant d'encourager le développement de l'aquaculture.

Par conséquent, le groupe écologiste par cet amendement souhaite ne pas désigner l'aquaculture en tant que mission d'intérêt général et à miser davantage sur la conchyliculture et l'algoculture. La France, deuxième pays ayant la plus importante surface littorale, a une grande responsabilité en termes de protection des océans, et dispose avec la culture d'algue d'une opportunité de développement économique et écologique très importante.